



VOYAGE AVEC OCARINA



Détente/ printemps

2026



Ouverture
des inscriptions
le **19 novembre**
dès **8h30**

www.ocarina.be


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES


OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE



Pourquoi choisir un séjour OCARINA?

Et si vous pouviez offrir un moment hors du temps à votre enfant pendant les congés scolaires ? Choisissez un séjour pensé par nos équipes et nos volontaires lui permettant de s'épanouir dans un cadre bienveillant. Découvrez un panel d'activités choisies spécialement pour des jeunes de son âge. Proposez-lui une semaine où il développera la coopération et un regard critique tout en s'amusant. Ocarina c'est une aventure de vie en groupe qui permet à votre enfant de rencontrer de nouvelles personnes, de se responsabiliser petit à petit et d'apprendre à écouter ses besoins et ceux des autres.

À Ocarina, tous nos séjours commencent par des activités de rencontres en petits groupes pour favoriser une meilleure cohésion de groupe. Ensuite, vos enfants vivront des animations pensées en fonction des âges et des besoins de chacun et chacune. L'objectif ? Leur laisser un souvenir mémorable de leurs congés scolaires.

Et si vous optiez enfin pour des vacances qui lui permettront d'encore mieux se construire ?



Inscription
facile et rapide
en ligne* sur
ocarina.be



Nos séjours



*Il est possible d'effectuer une demande d'inscription par courrier postal à adresser à la régionale organisatrice.



Toutes nos activités se composent également d'animations, de grands jeux et de veillées soigneusement imaginés par nos volontaires.

SÉJOURS DE DÉTENTE

Âge	Dates	Thématique & Lieu	Page
2011-2013	14/02 au 21/02	Station évasion à la Vallée du Lech - Autriche	p.5
2009-2011	14/02 au 21/02	Station évasion à la Vallée du Lech - Autriche	p.5
2011-2013	21/02 au 28/02	Snow Riders à Chiesa - Italie	p.5
2011-2013	21/02 au 28/02	Snow Riders à Chiesa - Italie	p.5
2009-2011	21/02 au 28/02	Crazy gliss à Valmeinier - France	p.6
2009-2011	21/02 au 28/02	Crazy gliss à Valmeinier - France	p.6
2009-2011	21/02 au 28/02	Crazy gliss à Valmeinier - France	p.6
2014-2017	21/02 au 28/02	Winter challenges à La Bresse - France	p.7
2014-2019	21/02 au 28/02	Hip Hippique Hourra à Graide - Belgique	p.7
2014-2017	21/02 au 28/02	Bruxell'Arts à Bruxelles - Belgique	p.7

SÉJOURS DE PRINTEMPS

Âge	Dates	Thématique & Lieu	Page
2011-2013	26/04 au 29/04	City vibes à Gand	p.9
2011-2013	02/05 au 09/05	Wild move à Cornimont	p.9
2014-2017	02/05 au 09/05	Mountain rush à La Bresse - France	p.9
2011-2013	02/05 au 09/05	Mountain rush à La Bresse - France	p.9



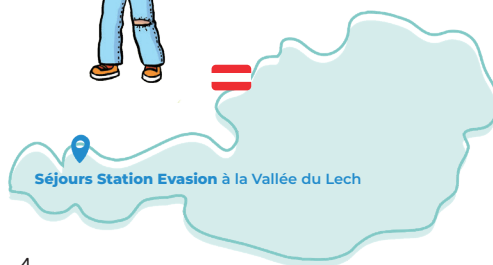
Pars en séjour avec OCARINA

L'hiver peut sembler long. Les congés de détente sont l'occasion pour vos enfants de faire une vraie pause en début d'année.

Et pour reprendre l'école plein d'énergie, partir en séjour avec Ocarina est la solution parfaite.

Nos séjours organisés pendant les congés de détente :

- *Ski en Autriche, en France ou en Italie* : avec 4h de cours de ski par jour, donnez la possibilité à votre enfant de s'éclater sur les pistes peu importe son niveau;
- *Aventure en montagne à La Bresse* : le séjour parfait pour les jeunes qui veulent leur dose d'adrénaline en plein air;
- *City trip à Bruxelles* : la découverte de notre belle capitale à travers de nombreux jeux et des visites interactives;
- *Equitation à Graide* : une semaine de vie dans un manège où les journées sont rythmées par les cours d'équitation, les soins aux animaux et les grands jeux.



STATION EVASION

SKI

2011-2013

Du 14/02 au 21/02/2026

ACTIVITÉS : COURS DE SKI 4H/JOUR, RANDONNÉE, LUGE, PATIN À GLACE
 **Vallée du Lech**
Domaine de Warth-Schröcken
En car au départ de
Verviers, Marloie ou Arlon
 **Organisateur**
Ocarina Verviers
**780€**

affilié MC

680€ MC BIM
950€ non-affilié MC

2009-2011

Du 14/02 au 21/02/2026

ACTIVITÉS : COURS DE SKI 4H/JOUR, RANDONNÉE, LUGE, PATIN À GLACE
 **Vallée du Lech**
Domaine de Warth-Schröcken
En car au départ de
Namur, Libramont ou
Arlon
 **Organisateur**
Ocarina Prov. de Luxembourg


SNOW RIDERS

SKI

2011-2013

Du 21/02 au 28/02/2026

ACTIVITÉS : COURS DE SKI 4H/JOUR, RANDO RAQUETTES OU BALADE DANS LA NEIGE, LUGE OU PATINOIRE
 **Chiesa**
Hôtel Fior Di Monte
En car au départ de
Namur ou Verviers
 **Organisateur**
Ocarina Prov. de Namur
**740€**

affilié MC

640€ MC BIM
910€ non-affilié MC

2011-2013

Du 21/02 au 28/02/2026

ACTIVITÉS : COURS DE SKI 4H/JOUR, RANDO RAQUETTES OU BALADE DANS LA NEIGE, LUGE OU PATINOIRE
 **Chiesa**
Hôtel Fior Di Monte
En car au départ de
Marloie ou Arlon
 **Organisateur**
Ocarina Prov. de Luxembourg


Les jeunes sont divisés en différents groupes par niveau pour permettre à tous de profiter de cours adaptés à leur rythme.



CRAZY GLISS

SKI

2009-
2011

Du 21/02 au 28/02/2026

**ACTIVITÉS : COURS DE
SKI 4H/JOUR**
Valmeinier
Hôtel Intersoc
En car au départ de
Namur, Herstal ou Arlon
 Organisateur
Ocarina Prov. de Namur
2009-
2011

Du 21/02 au 28/02/2026

**ACTIVITÉS : COURS DE
SKI 4H/JOUR**
Valmeinier
Hôtel Intersoc
En car au départ de
Bruxelles, Nivelles ou
Heppignies
 Organisateur
Ocarina Brabant wallon
985€
affilié MC885€ MC BIM
1155€ non-affilié MC2009-
2011

Du 21/02 au 28/02/2026

**ACTIVITÉS : COURS DE
SKI 4H/JOUR**
Valmeinier
Hôtel Intersoc
En car au départ de
Tournai, Anderlues
ou Arlon
 Organisateur
Ocarina Tournai

Les jeunes sont divisés en différents
groupes par niveau pour permettre
à tous de profiter de cours adaptés à
leur rythme.





WINTER CHALLENGES

2014-2017



Du 21/02 au 28/02/2026

ACTIVITÉS : DESCENTE EN LUGE SUR RAIL, TYROLIENNE GÉANTE, RANDO AU LAC DES CORBEAUX, VISITE D'UNE CONFISERIE ET D'UNE CHÈVRERIE

La Bresse - Bol d'Air
Ferme de ma Grand-Mère

En car au départ de
Herstal, Namur ou Arlon

Organisateur
Ocarina Liège

475€
affilié MC

375€ MC BIM
645€ non-affilié MC



HIP HIPPIQUE HOUURRA



2014-2019

Du 21/02 au 28/02/2026

ACTIVITÉS : COURS D'ÉQUITATION PAR DEMI-JOURNÉE, SOINS DES CHEVAUX

Graide
Ecurie de l'Avrainchenet

En car au départ de
Nivelles ou Namur

Organisateur
Ocarina Brabant wallon

290€
affilié MC

190€ MC BIM
460€ non-affilié MC



BRUXELL' ARTS

2014-2017



Du 21/02 au 28/02/2026

ACTIVITÉS : MUSÉE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, ESCAPE GAME DANS LA VILLE, VISITE DES LIEUX PHARES DE LA CAPITALE, PARC DE TRAMPOLINES

Bruxelles
Pavillon parc Parmentier

En car au départ de
Tournai ou Mons

Organisateur
Ocarina Bruxelles

195€
affilié MC

95€ MC BIM
365€ non-affilié MC



Pars en séjour avec
OCARINA

Envie que votre enfant fasse le plein d'activités au grand air pendant les vacances de printemps?

À Ocarina, toutes les activités exploitent les espaces verts mis à disposition.

Alors cette année, optez pour des congés qui leur sortiront la tête des écrans !

Nos séjours organisés pendant les congés de printemps :

– *City trip à Gand* : quelques jours pour découvrir une ville belge emblématique à travers des activités conçues pour des ados;

– *Découverte de nos Ardennes belges à Cornimont* : envie d'activités extérieures qui te feront découvrir nos espaces verts tout en faisant monter ton adrénaline;

– *Entre lac et montagne à La Bresse* : un séjour qui donne un avant-goût de l'été grâce à de nombreuses activités en pleine nature.





CITY VIBES



2011-2013

Du 26/04 au 29/04/2026

ACTIVITÉS : ATELIER GRAFFITI, BOWLING, PARC AQUATIQUE, CHÂTEAU DES COMTES

 **Gand**
Auberge De Draecke

Sans transport

 **Organisateur**
Ocarina Mons

150€

affilié MC

50€ MC BIM
320€ non-affilié MC



WILD MOVE

2011-2013

Du 02/05 au 09/05/2026

ACTIVITÉS : JEU DE TIR EN ÉQUIPE, KAYAK, VTT, PÊCHE, PARCOURS D'OBSTACLES EN PLEIN-AIR

 **Cornimont**
Gîte Kaleo

En car au départ de
Herstal ou Namur

 **Organisateur**
Ocarina Liège

290€

affilié MC

190€ MC BIM
460€ non-affilié MC



MOUNTAIN RUSH

2014-2017

Du 02/05 au 09/05/2026

ACTIVITÉS : LUGE SUR RAIL, RANDO AU LAC DES CORBEAUX, PARC AVENTURE, VISITE DE LA MONTAGNE AUX LAMAS, JEU D'ORIENTATION EN FORÊT

 **La Bresse - Bol d'air**
Ferme de ma Grand-Mère

En car au départ de
Nivelles, Heppignies ou Arlon

 **Organisateur**
Ocarina Brabant Wallon

385€

affilié MC

285€ MC BIM
555€ non-affilié MC

2011-2013

Du 02/05 au 09/05/2026

ACTIVITÉS : BALADE EN VÉLO ÉLECTRIQUE, LUGE SUR RAIL, PARC AVENTURE, RANDO AU LAC DES CORBEAUX, JEU D'ORIENTATION EN FORÊT

 **La Bresse**
Gîte du Moutier des fées

En car au départ de
Nivelles, Heppignies ou Arlon

 **Organisateur**
Ocarina Hainaut Oriental

425€

affilié MC

325€ MC BIM
595€ non-affilié MC

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

DÉFINITIONS

Dans le présent document, les termes suivants sont employés :

- **Le vacancier** : l'enfant ou l'adolescent qui participe, participera ou désire participer à un séjour d'Ocarina ;
- **Le parent ou tuteur** : la personne qui dispose de l'autorité légale sur le vacancier (et qui inscrit ce dernier à un séjour d'Ocarina) ;
- **La régionale organisatrice** : la division locale d'Ocarina, responsable de l'organisation d'un séjour.

La procédure d'inscription d'un vacancier à un séjour est lancée lorsque son parent ou tuteur envoie à Ocarina le formulaire de demande d'inscription complété. Ce formulaire est à adresser à la régionale organisatrice du séjour, et peut être soit transmis en version papier, soit complété et envoyé en ligne. Toute personne inscrivant un vacancier à un séjour d'Ocarina certifie disposer de l'autorité nécessaire sur ce vacancier pour réaliser l'inscription.

Après réception du formulaire de demande d'inscription, à moins que le séjour ne soit déjà complet, la régionale organisatrice envoie au parent ou tuteur une confirmation d'inscription, accompagnée notamment des modalités financières et de paiement, et d'une fiche santé à compléter. Si le séjour choisi est complet, la régionale organisatrice en avertit le parent ou tuteur, et l'inscription du vacancier n'est pas confirmée. Dans ce cas, les possibilités éventuelles d'autres destinations seront communiquées. Ocarina se garde le droit de ne pas accepter l'inscription d'un enfant si ne s'estime pas en mesure d'accueillir l'enfant dans ses besoins spécifiques.

Afin qu'une inscription confirmée reste effective, les conditions suivantes doivent être respectées (si elles ne le sont pas, la régionale organisatrice se réserve le droit d'annuler l'inscription) :

- L'acompte (dont le montant est précisé dans la confirmation d'inscription) est à verser dans les 8 jours ouvrables suivant l'envoi de la confirmation ainsi que la fiche santé dûment complétée dans son intégralité, et signée par le parent ou tuteur ;
- Le solde (dont le montant est précisé dans la confirmation d'inscription et/ou dans un courrier ultérieur) doit être payé au plus tard un mois calendrier avant le départ ;
 - Pour les inscriptions confirmées moins de 6 semaines avant le départ, le montant total doit être versé dans les 8 jours ouvrables suivant la confirmation de l'inscription, et en tous les cas avant le jour du départ ;
- Les documents suivants, indispensables à la bonne prise en charge du vacancier, doivent être transmis à la régionale organisatrice au plus tard un mois calendrier avant le départ :
 - Pour les séjours à l'étranger, l'autorisation de quitter le territoire ;
 - Pour certains séjours, une déclaration d'aptitude à une pratique sportive spécifique ;
 - Tout autre document stipulé par la régionale organisatrice dans le courrier de confirmation d'inscription.

La fiche santé permet d'accueillir au mieux l'enfant, d'assurer son bien-être et permet de mettre en place un encadrement adapté. Elle doit être complétée le plus précisément et exhaustivement possible.

Ocarina se réserve le droit d'interrompre le séjour de l'enfant en cas d'omissions et/ou d'informations erronées dans la fiche santé et/ou de différence entre la réalité et les informations contenues dans la fiche santé.

DÉSISTEMENT ET RETOUR ANTICIPÉ

Tout désistement, même si le paiement n'a pas encore été effectué, est à notifier par écrit à la régionale organisatrice, soit par e-mail, soit par courrier postal. Le montant de l'acompte reste dû, sauf en cas de force majeure. Si le désistement intervient moins de 30 jours calendrier avant le départ, la totalité du coût du séjour reste due, sauf en cas de maladie (démontrée par un certificat) ou de décès dans la famille jusqu'au deuxième degré (à démontrer par un certificat de décès).

En cas d'absence au départ sans notification préalable, aucune forme de remboursement n'est possible. Un retour anticipé ou une arrivée tardive ne donne lieu à aucune forme de remboursement ou de dédommagement.

ANNULATION

Ocarina se réserve le droit de procéder à l'annulation du séjour. Dans ce cas, les parents ou tuteurs sont avertis par écrit (e-mail et/ou courrier postal) dans les plus brefs délais, et les montants déjà perçus sont remboursés intégralement – sans majoration d'une quelconque indemnité. Sans prétention d'exhaustivité, une annulation peut notamment intervenir lorsqu'Ocarina estime ne pas pouvoir assurer l'accueil de vacanciers dans les meilleures circonstances de confort et de sécurité et/ou si nos volontaires ne sont pas en mesure d'encadrer l'activité (ex : nombre insuffisant d'animateurs).

PRIX

Tous les prix de séjour d'Ocarina sont calculés au plus juste, et incluent sauf indication contraire : le voyage aller-retour, la pension complète, l'animation incluant les éventuels droits d'entrée et le matériel, l'encadrement par des animateurs d'Ocarina, les assurances, la gestion administrative et les frais médicaux dans les limites précisées ci-dessous.

Chaque titulaire, membre de la Mutualité chrétienne en ordre de cotisation, peut bénéficier – pour ses personnes à charge – d'une réduction sur le prix des séjours d'Ocarina. Cette réduction est appelée « Avantage MC » et répond aux critères suivants :

- Le montant de l'Avantage MC est de 170€ par vacancier à charge âgé de 7 (dans l'année de ses 7 ans) à 17 ans (jusqu'à la veille du 18^{ème} anniversaire) ;
- Pour les vacanciers moins valides, l'attribution de l'Avantage MC s'étend jusque 21 ans (jusqu'à la veille du 22^{ème} anniversaire) ;
- Si un séjour se déroule à cheval sur deux années civiles, c'est la date de début du séjour qui fait foi pour l'attribution de l'avantage ;
- Pour les titulaires disposant aux yeux de la MC du statut BIM, ainsi que pour les participants moins-valides, le montant de l'Avantage MC est majoré à 270€, par vacancier à charge.

L'avantage précité est directement appliqué par Ocarina et déduit directement du prix du séjour. Conformément à la loi du 6 août 1990 relative aux mutualités et à ses arrêtés royaux d'exécution, le membre bénéficiant de l'avantage doit être en ordre de cotisation au moment du paiement de l'acompte. À défaut, Ocarina sera dans l'obligation de récupérer le montant de l'avantage perçu indûment. Le délai de prescription pour cette récupération est de deux ans.

L'avantage est accordé par vacancier à charge. Il n'est dès lors pas permis de reporter le montant de l'avantage sur l'inscription d'un autre vacancier. Aucun remboursement du solde d'un avantage non perçu ni report sur l'année suivante n'est possible.

Le prix d'inscription (plein ou réduit) pour un séjour ne sera jamais inférieur à celui de l'acompte. Si le respect de cette règle implique que la réduction ne peut être attribuée dans son intégralité pour un séjour donné, le solde restant de l'Avantage MC sera appliqué lors d'une éventuelle prochaine inscription au cours de la même année.

ASSURANCES ET FRAIS MÉDICAUX

L'assurance responsabilité civile d'Ocarina couvre chaque vacancier pour les dommages matériels ou corporels involontaires qu'il causerait à un tiers extérieur au groupe. Les dégradations intentionnelles du centre de vacances ne sont pas couvertes et seront facturées au parent ou tuteur. L'assurance ne couvre pas les dommages matériels, la perte, ou le vol d'objets appartenant au vacancier. Ocarina ne pourra en être tenu pour responsable et déconseille fortement d'emporter des objets fragiles et de valeurs tels que des appareils électroniques.

En cas d'accident corporel, Ocarina prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques durant le séjour, avec l'intervention ultérieure de l'assurance. Ocarina sera le lien entre le participant et sa compagnie d'assurance qui prendra en charge les frais médicaux et pharmaceutiques encourus après le séjour et consécutifs à un accident survenu durant celui-ci – Ces derniers seront remboursés par Ocarina au parent ou tuteur après intervention de la mutualité sur base du tarif de la convention INAMI. Ocarina complètera la déclaration d'accident pour introduire le dossier auprès de sa compagnie. Ocarina fournira ensuite les documents utiles au parent ou tuteur lors du retour du séjour.

En cas de maladie survenant pendant le séjour, Ocarina prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques durant le séjour. Les frais ultérieurs ne sont pas pris en charge.

En cas de problème médical préexistant, le vacancier doit être muni du traitement en cours pour la durée du séjour. Si l'administration d'un médicament est nécessaire, il sera obligatoirement accompagné d'une prescription médicale complète (produit, mode d'administration, dosage, fréquence et durée).

Pour les séjours à l'étranger, les membres MC en ordre de cotisation sont couverts par le service d'assistance et d'assurance MUTAS qui interviendra notamment pour organiser un rapatriement. Les non-membres MC doivent impérativement souscrire une assurance similaire (soins de santé à l'étranger, assistance et rapatriement) et remettre une copie du contrat à la régionale organisatrice au moment de l'inscription pour que le départ soit autorisé.

RÈGLES DE VIE

Les séjours d'Ocarina sont conçus pour être des expériences positives de vie de groupe s'appuyant sur la participation, la confiance et le respect. Le vacancier s'engage à respecter les consignes des animateurs, indispensables pour la sécurité et une vie de groupe harmonieuse.

Après avoir averti une des personnes de contact renseignées sur la fiche santé, Ocarina se réserve le droit d'exclure un vacancier qui par son attitude mettrait en danger sa sécurité ou celle des autres, ou qui transgresserait délibérément et de manière répétée les consignes raisonnables des animateurs. Cette exclusion n'offre aucune possibilité de remboursement. En cas de rapatriement, la prise en charge financière et physique du vacancier sera assurée par le parent ou tuteur. Ocarina réclamera à ce dernier les sommes avancées pour ce rapatriement.

DROIT À L'IMAGE

En inscrivant leur(s) enfant(s) à nos activités, les parents ou représentants légaux autorisent expressément Ocarina par l'intermédiaire de ses permanents ou de son staff d'animation à prendre des photographies et des vidéos de leur(s) enfant(s) dans le cadre des activités organisées. Ces images pourront être utilisées pour les finalités suivantes :

- Transmission des photos grâce à la plateforme digitale «On donne des nouvelles». Avant le départ, une invitation sera envoyée aux parents (ou représentants légaux) pour rejoindre un groupe fermé exclusivement réservé à la communauté des parents des enfants participants. Ces photos seront également consultables après le séjour ou la plaine par les enfants.
- Utilisation dans le cadre de la communication digitale visant à promouvoir les activités d'Ocarina, incluant le site internet, les campagnes de mailing, ainsi que les comptes de réseaux sociaux d'Ocarina et/ou de la MC.
- Utilisation dans des supports de communication physiques tels que brochures, flyers, affiches et autres publications imprimées visant à promouvoir les activités d'Ocarina et/ou de la MC.

Toute utilisation des images respectera les valeurs de confidentialité et de respect de l'image de l'enfant, et aucune information personnelle ne sera divulguée dans les publications publiques sans l'accord préalable des parents ou représentants légaux. Les parents ou représentants légaux peuvent à tout moment révoquer cette autorisation en envoyant une demande écrite à info@ocarina.be. À défaut d'autorisation ou en cas de révocation de celle-ci, Ocarina cessera toute utilisation future des images concernées, sans que cela n'affecte les supports déjà publiés ou diffusés. Par ailleurs, aucune photo de votre enfant ne pourra dès lors vous être fournie.



NOS POINTS DE CONTACT

Ouverture des inscriptions des activités de l'été :

le 21 janvier
dès 8h30

BRABANT WALLON

Boulevard des Archers 54
1400 Nivelles
Tél.: 067 28 02 30
bw@ocarina.be

BRUXELLES

Boulevard Anspach 111-115
1000 Bruxelles
Tél.: 02 208 09 50
bruxelles@ocarina.be

EUPEN

Klosterstrasse 29
4700 EUPEN
Tél.: 087 27 96 50
eupen@ocarina.be

HAINAUT ORIENTAL

Rue du Douaire 40
6150 Anderlues
Tél.: 071 23 06 30
ho@ocarina.be

HAINAUT PICARDIE

Tél.: 069 88 37 30
vacances.hp@ocarina.be

• MONS

Chaussée de Binche 101 bloc C
7000 Mons
mons@ocarina.be

• MOUSCRON

Rue Saint Joseph 8
7700 Mouscron
mouscron@ocarina.be

• TOURNAI

Rue Saint Brice 44
7500 Tournai
tournai@ocarina.be

LIÈGE

Plage du XX Août 38
4000 Liège
Tél.: 04 232 29 30
liege@ocarina.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Rue de la Moselle 7-9
6700 Arlon
Tél.: 063 37 31 30
luxembourg@ocarina.be

PROVINCE DE NAMUR

Rue des Tanneries 55
5000 Namur
Tél.: 081 23 72 29
vacances.namur@ocarina.be

VERVIERS

Rue Lucien Defays 77
4800 Verviers
Tél.: 087 27 96 60
vacances.verviers@ocarina.be

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Chaussée de Haecht 579/BP40
1031 Bruxelles
Tél.: 081 23 72 30
info@ocarina.be



ED. RESP.
Aurane Bayot, Ocarina ASBL
Chaussée de Haecht 579 BP 40
1031 Bruxelles

TVA BE 0411.971.074
R.P.M Bruxelles

IBAN BE04 7995 5021 6031
BIC GKCC BE BB

ILLUSTRATEUR : Frédéric Thiry
COORDINATION : Elena Stordeur
GRAPHISME : Laura Bovy

